

Commune concernée : Crest

En aucun cas une réponse renvoyant sur la Communauté de Communes ne peut être acceptable.

Politique cyclable

Faut-il développer l'usage du vélo en ville ?

OUI

Commentaire : Nous souhaitons traiter globalement l'équilibre entre les déplacements en voiture d'une part et à vélo, à pied et en poussette d'autre part, en donnant autant de droit à tous (ce qui veut dire rééquilibrer le droit des déplacements doux par rapport à la voiture)

Comme nous nous l'avons dit, nous comptons nous appuyer sur les associations pour gérer la ville. Cela veut dire leur donner les moyens de travailler et les écouter.

Le vélo vous semble-t-il une alternative à la voiture individuelle à Crest ?

OUI et NON

Commentaire : à l'intérieur de la ville oui, dans l'ensemble de notre territoire rural, le vélo ne peut pas encore être une alternative totale à la voiture.

Accepterez-vous de réduire la place de la voiture lorsque cela est nécessaire ?

OUI

Commentaire : En particulier pour donner un droit de circuler aux déplacements doux.

Il peut s'agir notamment de réduire les vitesses autorisées et de supprimer des places de stationnement automobiles lorsque cela est nécessaire pour faciliter la circulation des piétons et vélos, ou pour créer des stationnements vélos.

Quel budget par an et par habitant consacrez-vous aux aménagements cyclables dans le budget communal ?

De 0 à 2 euros ? De 2 à 5 euros ? *(De 5 à 10)* De 10 à 15 euros ?

NB : Il s'agit du budget consacré aux aménagements spécifiques aux vélos (arceaux, bandes, sas, pistes, voie vertes, garages etc.). Les aménagements cyclables effectués dans le cadre d'autres travaux de voirie ne doivent pas entrer dans le calcul dans la mesure où ils n'induisent pas un surcoût.

Pour information, les villes exemplaires ont un budget supérieur à 10 euros par an par habitant (15 à 20€)

Nommerez-vous un « Monsieur vélo » ?

OUI et NON

Commentaire : Plutôt un monsieur (ou une madame) circulation, en charge entre autre du vélo

Ce monsieur vélo sera chargé de coordonner toutes les actions pour la promotion du vélo auprès de la population, en commençant par les aménagements cyclables.

Ferez-vous adhérer la ville de Crest au Club des Villes et Territoires Cyclables ?

OUI mais...

Commentaire : nous sommes intéressés, mais voudrions savoir à quoi cela nous engage

Quelles opérations allez-vous mener pour encourager la population à utiliser le vélo plutôt que la voiture ?

À voir en concertation avec vous

Il peut s'agir d'action ponctuelle comme une journée sans voiture ou des actions permanentes comme de rendre le vélo plus compétitif que la voiture en facilitant les trajets cyclables et en contraignant davantage les déplacements motorisés (limitation des vitesses autorisée, des possibilité de transit dans les quartier résidentiels, réduction de l'offre de stationnement en centre ville, etc.).

Concertation

L'association souhaite rencontrer régulièrement (au moins deux fois par ans) les services techniques en présence les élus référents pour discuter des aménagements. Allez vous organiser de telles rencontres ?

OUI

Commentaire :

Consulterez-vous l'association chaque fois que des travaux concernant les déplacements seront envisagés ?

OUI

Commentaire :

Aménagements

Ferez-vous passer la commune en « Ville 30 » (le 30 km/h devient la règle, 50 l'exception) ?

NON

Commentaire : Nous pensions augmenter progressivement la surface des zones 30, car c'est une chose d'édicter des règles, une autre d'arriver à les faire respecter... Nous voudrions commencer par des zones bien identifiées, avec incitation physique (gendarmes couchées, chicanes), et une campagne d'information (à 30km/h, une voiture ne tue pas un piéton qu'elle renverse).

Si « Non » à la question précédente, généraliserez-vous les zones 30 au centre ville et aux quartiers résidentiels ?

Voir ci-dessus

Commentaire :

Généraliserez-vous les DSC dans toute la ville ?

OUI

Commentaire :

Rappel : Selon le code de la route les « Double Sens Cyclables (DSC) » sont la règle dans les zones 30, sauf exception dûment justifiée

Mettez-vous en place des « céder le passage cycliste aux feux » (« Tourne à droite ») sur les carrefours avec feux ?

Pourquoi pas?

Commentaire : Nous connaissons mal cette pratique, à voir avec vous

Instaurerez-vous de nouvelles « zones de rencontre » dans la ville

OUI

Commentaire :

Les zones de rencontre sont des aires où la vitesse est limitée à 20 km/h et dans lesquelles les piétons ont la priorité pour traverser les voies. Elles sont très bien adaptées dans les lieux avec des commerces, où la fréquentation des piétons est importante.

Ex : quartier Moulins, périphérie champ de Mars, gare

Créerez-vous, avant la fin 2015, le tronçon manquant au quartier des Plantas pour la continuité de la VVV « la vélodrome », point de blocage de tout le projet de la vallée ?

OUI

Commentaire : Nous nous attacherons rapidement à maîtriser le foncier en vue de la réalisation de la traversée complète d'ouest en est de Crest.

En aucun cas une réponse renvoyant sur la Communauté de Communes ne peut être acceptable.

Créerez-vous, dans le mandat, un aménagement du pont Mistral, pour améliorer et sécuriser le passage des piétons et vélos ?

OUI

Commentaire : Nous avons envisagé la construction d'une passerelle accrochée ou non au pont Mistral. Une autre solution à court terme est la mise en sens unique de ce pont et du pont de bois.

Vous engagez-vous à promouvoir, exiger la réalisation de vraie piste cyclable (en site propre) et non de bande multifonctionnelle lors des rénovations des voies principales de la ville et voies départementales la reliant à ses communes voisines ? (en premier lieu la liaison Crest-Divajeu par la 538, Crest-Divajeu par la rue Driss Chraïbi ...)

OUI

Commentaire :

Stationnement

Veillerez-vous à appliquer les règles d'urbanisme exigeant un minimum de pourcentage de la surface habitable pour le stationnement sécurisé des vélos dans les logements neufs?

Vous engagez-vous, et par quels moyens, à œuvrer pour la réalisation de stationnement vélo sécurisé et accessible dans les logements collectifs existants ?

OUI mais....

Commentaire : Nous avons bien écouté l'association VDV et avons compris que le garage aux points de départ et d'arrivée est primordial pour pouvoir utiliser le vélo. Mais nous ne pourrions que faire pression sur les bailleurs sociaux et promoteurs privés pour qu'ils passent aux actes.

Les stationnements vélos doivent être facilement accessibles, sans escalier, sécurisés, proche de l'entrée.

Il peut s'agir de local spécifique aménagé pour les vélos, avec point d'attache ; ou individuel ; à l'intérieur du bâtiment ou dans une annexe sécurisée.

**Etes-vous prêt à augmenter le nombre de points d'attache de vélos (arceaux, anneaux ...) dans la ville ?
Etes-vous prêt à supprimer des places de stationnement automobile pour installer des arceaux vélos
lorsqu'il n'y a pas de place ailleurs ?**

OUI

Commentaire :

NB : En aucun cas des arceaux vélo installés sur les trottoirs ne doivent constituer une gêne pour les piétons qui empruntent ces trottoirs.

Installerez-vous des locaux à vélos sécurisés en centre ville ancien pour ses habitants ?

OUI

Commentaire :

Le manque de place pour stationner les vélos dans les logements constitue un des principaux freins à la pratique dans les quartiers anciens.

Installerez-vous des boxes à vélos sécurisés sur les aires de covoiturages ?

OUI

Commentaire :

Lutte contre le vol

**Soutiendrez-vous des campagnes d'information pour la prévention du vol des vélos via l'affichage public
et le bulletin municipal ?**

OUI

Commentaire :

L'utilisation d'un antivol U implique l'abandon des parkings à vélo de style « coince roue », c'est une raison supplémentaire pour remplacer le « parc existant » par des arceaux. Les « U » sont reconnus comme étant les seuls à offrir une garantie importante contre le vol.

Vous engagez-vous à remplacer tous les parkings « coince-roue » existant par des arceaux ?

OUI

Commentaire :

**Impliquerez-vous la Police Municipale et la Gendarmerie dans la lutte contre le vol en utilisant le fichier
Bicycode pour rechercher les propriétaires des vélos marqués parmi les vélos retrouvés par les
forces de l'ordre ?**

OUI

Commentaire :

Ecoles

Systematiserez-vous des aménagements cyclables aux abords des écoles ?

OUI

Commentaire :

Equiperez-vous les écoles d'abris à vélo plus adaptés ?

OUI

Commentaire :

NB : Il s'agit notamment d'éviter les « pinces roues » à remplacer par des dispositifs permettant d'attacher le cadre des vélos, et de couvrir les parkings